



Rapport annuel: taxe incitative sur les plants de pommes de terre 2025

Septembre 2025

En agriculture biologique il est obligatoire d'utiliser des semences multipliées en bio. Cette exigence correspond aux directives de l'Ordonnance sur l'agriculture bio et doit aussi être appliquée par les labels privés comme le Bourgeon Bio Suisse ou Demeter. La disponibilité actuelle de plants bio peut être consultée sur www.organicXseeds.ch. Cependant, puisque l'approvisionnement du marché en semences biologiques est encore insuffisant pour les cultures professionnelles, les organisations gestionnaires de labels peuvent définir des exceptions.

Taxe incitative sur les plants de pommes de terre

En Suisse, l'approvisionnement en plants biologiques de pommes de terre est déjà très bon. Il y a 18 variétés qui sont multipliées en bio, mais des dérogations pour l'achat de plants conventionnels sont encore nécessaires pour environ 40 % de la surface. Pour introduire plus d'équité envers ceux qui utilisent de manière cohérente des plants bio, la CLA de Bio Suisse a prélevé une taxe incitative sur les achats de plants conventionnels de pommes de terre.

La différence de prix entre les plants biologiques et conventionnels est versée dans le fonds du FiBL pour les plants.

Une autorisation exceptionnelle est toujours nécessaire pour les pommes de terre non bio. La facture de la taxe incitative sera envoyée en même temps que l'autorisation.

La taxe incitative est calculée individuellement pour chaque variété sur la base de la différence entre les prix de référence de swisssem pour les plants biologiques et conventionnels de pommes de terre (palloxs pros à 100 kg, classe A).

La liste des taxes incitatives actuelles, qui comprend aussi des informations sur la procédure à suivre, peut être téléchargée ici: www.bioactualites.ch/cultures/cultures-en-general/introduction-semences-bio/lessentiel-en-bref

Fonds du FiBL pour les plants (en CHF)

	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Solde au 01.08.	15'056	114'065	157'553	-5'168	239'416	270'252	509'899
Recettes 01.08. – 31.07. (taxe d'incitation)	237'611	268'762	212'924	423'186	375'962	543'630	820'857
Baisse du prix des pommes de terre biologiques	107'842	139'908	346'553	148'861	316'316	193'897	134'514
Soutien de la production de plants (swisssem)						80'826	62'190
Essais variétaux bio & administration par le FiBL	30'760	31'366	29'039	29'740	28'810	29'260	34'510
Solde pour le prochain exercice comptable (31.07)	114'065	157'553	-5'168	239'416	270'252	509'899	1'099'542

L'utilisation de la taxe incitative

L'année suivante, les recettes de la taxe incitative sont utilisées pour réduire le prix des plantons de pommes de terre biologiques et pour soutenir des projets visant à promouvoir l'approvisionnement en plants de pommes de terre biologiques.



Le montant de la réduction du prix des plants biologiques est déterminé chaque année par le groupe de travail Swissem sur les semences biologiques. Pour la culture en 2026, le prix des plantons de pommes de terre biologiques sera réduit de 35.– Fr./dt grâce à ce fonds.

Les producteurs-trices de plantons de pommes de terre reçoivent depuis 2024 un soutien supplémentaire de 20 francs par décitonne afin de renforcer cette production en Suisse. Un maximum de 120'000 francs par année sera payé à cet effet entre 2024 et 2026 aux organisations multiplicatrices de swissem, qui décideront de manière indépendante pour quelles variétés la production doit être soutenue financièrement.

Pour promouvoir l'approvisionnement en semences biologiques, des tests de variétés de pommes de terre sont effectués par l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). L'objectif est de disposer d'une sélection de variétés robustes répondant aux exigences de l'agriculture biologique. En savoir plus sur les essais de variétés de pommes de terre: [projet FiBL](#).

Informations complémentaires

Service des semences biologiques

Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)

Tél. 062 865 72 08, Fax 062 865 72 73

Courriel: teambiosaatgut@fibl.org

www.bioactualites.ch/cultures/introduction-semences-bio

www.organicxseeds.ch

Product management Pommes de terre

Bio Suisse

Ilona Stoffel

Tél. 061 240 66 65

Courriel: ilona.stoffel@bio-suisse.ch

www.biosuisse.ch